

Rapport Moral 2018-2019

du Président Jean-Marie Bireaud

*Assemblée Générale de l'association CRL 10
du samedi 16 février 2019*

Mesdames, Messieurs, chers adhérents et amis,

Il est statutaire, au début d'une Assemblée Générale annuelle, que le Président sortant présente son **Rapport Moral** de l'activité des instances de l'association pour l'année écoulée, soit pour notre association celui de l'année 2017-2018.

Comme je l'avais annoncé lors de notre dernière Assemblée Générale, je ne serai pas candidat ce soir pour un nouveau mandat de Président de notre association lors du Conseil d'Administration qui poursuivra cette AG et qui devra élire le nouveau bureau du CRL 10. Ce sera donc aujourd'hui ma dernière intervention devant vous comme Président de cette belle association qu'est le CRL10. Je vous remercie très sincèrement et avec beaucoup d'émotion de m'avoir élu et supporté à ce poste et surtout de m'avoir fait confiance de manière régulière pendant déjà plus de 11 ans pour coordonner et animer nos équipes et nos projets.

Dans la mesure où nous sommes au mois de février 2019, six mois après le début de l'exercice de notre quatrième Délégation de Service Public (DSP) de cinq années signée avec la Ville de Paris, je vais tenter par ce Rapport Moral de dresser un rapide bilan de ces 11 années de présidence du CRL 10, association chargée de la gestion des quatre centres Paris Anim' du 10^{ème} arrondissement : **l'Espace Jemmapes** le **Centre Jean Verdier**, le **Centre de la Grange aux Belles** et **l'Espace Château-Landon** où nous sommes aujourd'hui.

J'espère que le CRL 10 saura continuer à mériter la confiance de la ville de Paris et de la Mairie d'arrondissement dans notre association d'éducation populaire, pour continuer et amplifier le travail accompli depuis plus de 17 années sur notre arrondissement,

Mais sachez que je ne quitte pas l'arrondissement pour d'autres cieux méridionaux, car j'aime trop Paris et notre arrondissement. Je reste donc un adhérent fidèle du CRL10, comme membre pérenne et me tiendrai à disposition du nouveau bureau qui sera élu ce soir, si il le désire, pour continuer à travailler avec vous.

Je tiens à remercier très sincèrement et amicalement l'ensemble des membres du CA, des diverses Commissions Mixtes formelles ou informelles successives avec lesquelles nous avons travaillé régulièrement sur des thèmes délicats et quelques fois polémiques, mais surtout mes compagnes et compagnons du bureau bi-mensuel, qu'ils soient adhérents élus du CA (actuellement au nombre de 9) ou professionnels salariés du Comité de Direction (entre 3 et 5 suivant les ordres du jour) pour leur fidélité, leur opiniâtreté, mais aussi leur franchise.

Pour moi militant ancien et continu de l'éducation populaire, je me suis certes considéré pendant ces 11 ans comme le président élu d'une association d'adhérents bénévoles le CRL, devenus depuis majoritaires dans toutes nos instances, mais pas seulement. Nous avons la responsabilité de gérer, une équipe composée de professionnels compétents, qu'ils soient administratifs permanents (appelés ainsi dans notre jargon administratif et aujourd'hui au nombre de 37) ou à temps partiels (appelés les animateurs d'ateliers et aujourd'hui au nombre de 172).

C'est cette grande famille plurielle, composée de bénévoles et de professionnels devenue homogène au fil des années, qui compose aujourd'hui le CRL 10, et qui fait vivre et défend nos valeurs d'éducation populaire que j'ai eu l'honneur de coordonner

Rare sont les associations d'éducation populaire d'une telle taille sur Paris qui ont réussi à faire vivre ensemble, chacun dans leurs fonctions et leurs responsabilités, des bénévoles fidèles et engagés : vous qui êtes dans cette salle et qui allez voter pour renouveler nos instances et des professionnels compétents et créatifs. Nous devons tous ensemble être fiers d'être les artisans de cette construction.

Depuis la création du CRL10 en 1966, les évolutions furent nombreuses, et lors de mes mandats nous avons su faire évoluer ce bel outil vers une association toujours plus ouverte.

Aujourd'hui notre association se porte bien et les résultats financiers de la première année de cette nouvelle DSP de 5 ans le prouvent à travers le budget révisé 2018-2019 qui a été voté à l'équilibre lors de notre dernier CA.

Une ombre néanmoins à ce tableau optimiste, qui personnellement m'affecte comme président sortant, est le fléchissement important difficilement compréhensible cette année du nombre des adhésions.

Cette perte d'adhésions semble partiellement imputable aux nouvelles inscriptions réalisées en ligne, nouveau mécanisme semble-t-il moins incitatif ! Elle est néanmoins inquiétante. Un important travail doit donc être réalisé dans les mois qui viennent, à la fois par nos personnels d'accueils, nos animateurs d'ateliers mais aussi par nous-mêmes administrateurs, afin de réduire cette hémorragie et tenter de re-fidéliser ces adhérents perdus et peut être même en augmenter le nombre.

Est-il utile de rappeler que le CRL 10 est une **association d'adhérents volontaires** ?

Mais revenons à notre Assemblée générale

Je remercie très sincèrement l'ensemble des professionnels qui ont travaillé sur la réalisation des documents de cette AG, sous la responsabilité de **Yann Moulec** notre Directeur Général et la fêrûle efficace de **Sylvie Manouguian**, qui a coordonné comme l'année précédente la finalisation de cette AG.

Vous prendrez connaissance du **Rapport Financier**, préparé avec sa rigueur habituelle par **Benoit Gervais**, notre Responsable RH et **Christine Pécot**, notre Comptable, qui sera présenté par **Jean-Louis Pierrel**, notre Trésorier sortant.

Vous devrez ensuite approuver, rejeter ou vous abstenir sur ces deux rapports, moral et financier.

Après cela, vous prendrez connaissance du **Rapport d'Activité** construit et réalisé de manière collective par nos équipes permanentes et dont la présentation sera effectuée par les Directeurs de nos quatre centres Paris Anim' et des adhérents des conseils de maison.

Mais soyez sans crainte, à l'issue de cette Assemblée Générale, vers 17h30, un **pot convivial** vous attendra au bar et au rez-de-chaussée de centre Château-Landon qui nous reçoit aujourd'hui. Ce moment de rencontre vous permettra d'attendre que se tienne le premier Conseil d'Administration issu de cette Assemblée Générale, composé des membres que vous aurez élus ce soir et qui a comme seul ordre du jour l'élection du nouveau bureau du CRL10. Ce moment permettra de mieux vous connaître, adhérents, membres de droit et associés, invités, mais aussi professionnels présents aujourd'hui mais aussi de participer dans cette salle à la présentation de « Paroles d'Habitants », exposition et montage réalisés par Ariane Bourrelier dans le cadre du projet social de Château-Landon. C'est enfin vers 19h30, dans cette salle, que vous pourrez tous ensemble prendre connaissance de la constitution du nouveau bureau élu du CRL10 pour la saison 2019-2020.

Un grand merci à **Olivier Longueville**, Directeur de l'Espace Château-Landon et à son équipe permanente (**Alev, Faustine, Myriam, Arnaud, Jérémie et Stanislas**), mais aussi aux bénévoles du Conseil de Maison, qui nous accueillent aujourd'hui pour la première fois avec efficacité et chaleur.

Je tiens à remercier chaleureusement pour leur présence lors de cette AG **Alexandra Cordebard**, la Maire du 10^{ème} arrondissement, dont je remercie la fidélité et l'attachement à nos actions, ainsi qu' **Eric Algrain** adjoint en charge de la Culture de la Jeunesse, des Affaires Scolaires, ancien Président du CRL 10, sans oublier aussi bien sûr **Rémi Féraud**, sénateur de Paris, ancien Maire de l'arrondissement et compagnon fidèle de notre association.

Nous aurons également le plaisir de saluer d'autres élus du 10^{ème} qui devraient être parmi nous ce soir en particulier **Sylvain Raiffaud, Léa Vasa, Stéphane Bribard, Paul Beaussillon, Hélène Duverly, Déborah Pawlik.**

Mes remerciements aussi à **Elise Fajgeles**, députée de notre arrondissement, également présente ce soir.

J'ai également le plaisir de saluer **Lorène Travers** notre interlocutrice à la DJS

Le CRL10 aujourd'hui et ses perspectives

L'association a décidé aujourd'hui de rafraichir ses locaux sur l'ensemble de ses 4 centres Paris Anim' afin de donner un « coup de jeune » à son offre.

D'importants travaux sont lancés pour améliorer nos accueils et nos relations de voisinage.

Par ailleurs une convention a récemment été signée avec l'association COGITO dans le cadre d'une double mission de gestion de notre parc informatique et de dynamique projet autour des enjeux numériques.

Une importante réflexion est également en cours pour moderniser notre système d'information.

Concernant le pôle communication, une démarche visant à moderniser notre identité visuelle est actuellement en cours de validation avec également le développement d'applications via smartphone pour favoriser les inscriptions.

Le tout sous la houlette du travail remarquable conduit par **Frantz Guehl**

Un personnel riche de sa diversité, compétent et impliqué

Je tiens à remercier ici chaleureusement nos 37 salariés permanents localisés sur nos quatre centres, outre la DG et les services administratifs répartis entre notre siège 118 quai de Jemmapes et le centre de la Grange aux Belles, pour leur travail quotidien que je sais essentiel et particulièrement ceux d'entre eux qui sont chargés de l'accueil d'un public de plus en plus nombreux et exigeant, qui constituent d'ailleurs aujourd'hui l'une de nos priorités.

La Direction Générale - **Yann Moullec**- Directeur Général

Sylvie Manouguian – Directrice du développement pédagogique et de la vie associative

Jean Marie Guézala – Directeur du pôle Culture

Aurélie Férrand – Secrétaire Générale

Benoit Gervais – Directeur Financier et des Ressources Humaines.

Loic Marchand – Directeur du pôle Jeunesse

Espace Jemmapes : **Eric Fusberg** – Directeur et son équipe

Centre Jean Verdier : **Catherine Bassignani** - Directrice et son équipe

Centre de la Grange aux Belles : **Corinne Duczmal** – Directrice et son équipe

Espace Château-Landon : **Olivier Longueville** – Directeur et son équipe

Un remerciement enfin aux 172 animatrices et animateurs d'activités régulières, salariés ou sur contrat, qui sont en relation permanente avec nos milliers d'usagers réguliers et qui ont su intégrer les valeurs de l'éducation populaire dans leurs pratiques éducatives, sportives, artistiques et d'insertion.

Le CRL 10 : une Association d'Education Populaire ancrée sur un véritable projet associatif.

Nous revendiquons fortement notre attachement à un projet associatif, culturel, éducatif et sportif basé sur le « **Vivre Ensemble** », mais également de formation à la citoyenneté et à la laïcité. Ce projet associatif adopté il y a 12 ans déjà et qui reste sur le fond aujourd'hui entièrement d'actualité, mais qui devra être actualisé en fonction de l'évolution sociologique de nos adhérents mais aussi de nos nouveaux projets.

De plus le CRL 10 est affilié depuis 18 ans à la Fédération des MJC en Ile de France (FRMJC), réseau francilien d'associations d'Education Populaire dont 10 Centres d'Animation parisiens, dont j'ai assuré il y quelques années la présidence. Je salue d'ailleurs la présence dans l'assemblée cet après-midi de **Patrick Chenu**, le Directeur Régional de la Fédération, qui dira un mot tout à l'heure

Depuis sa création en 1966, en tant que gestionnaire de l'un des premiers Mille-Clubs parisiens, le CRL10 a profondément évolué dans sa forme mais également dans le contenu de ses missions successives, pour la gestion, le fonctionnement et l'animation des quatre centres d'animation du 10^{ème} arrondissement.

A partir de sa création en 1966, le CRL10, a longtemps fonctionné dans le cadre de conventions annuelles signées avec la ville de Paris. C'est seulement en 2002 que la ville de Paris a mis en place des appels d'offres ouverts pour la gestion des centres d'animation parisiens. Le CRL 10 a ainsi obtenu successivement quatre Délégations de Service Public (DSP), système de gestion choisi régulièrement par la Mairie du 10^{ème} arrondissement.

C'est en 2005, au milieu de la première DSP, que le CRL 10 a entamé progressivement, sans heurt mais avec volontarisme et détermination, sa transformation. Le CRL10 est passé d'association de type « fermée », en véritable association de type « ouverte » d'Education Populaire où des adhérents élus, généralement usagers d'activités dans un centre, sont devenus majoritaires dans un Conseil d'Administration renouvelé et dynamique.

Aujourd'hui, le CRL10 est donc une association constituée d'adhérents volontaires (l'adhésion est familiale) issus des usagers des quatre Centres d'Animation du 10ème. Ces adhérents composent en majorité les Conseils de Maison, véritables organismes de co-élaboration dans nos quatre Centres d'Animation. Ces Conseils de Maison se réunissent de manière régulière toute l'année autour des professionnels de ces Centres. Ils constituent le pilier et le gage de la gestion démocratique de notre Association.

Le Conseil d'Administration du CRL 10 est donc composé aujourd'hui de 33 membres ayant tous voix délibératives :

- 16 représentants des « Adhérents » issus et proposés par les Conseils de Maison des quatre centres, élus chaque année lors de l'Assemblée Générale.
- 9 membres « Pérennes » ayant eu à jouer un rôle dans la construction du CRL 10, élus pour trois ans, renouvelable par tiers lors de l'AG. Ils assurent la stabilité de l'association sur le long terme. Le tiers sortant a été élu par notre dernier CA de mercredi et vous sera présenté tout à l'heure.
- 7 membres « Associés », représentants des associations partenaires du CRL 10 ou des personnes qualifiées dans le domaine de l'Education Populaire, proposés par le CA sortant et élus chaque année lors de l'AG. Ils assurent l'intégration de l'Association dans le tissu associatif du territoire.
- 1 représentant de la FRMJC

Font également partie du Conseil d'Administration, avec voix consultatives :

- Un représentant de la Maire de Paris, Un représentant du Maire du 10ème.
- Un représentant des IRP.

Les membres de la Direction Générale ainsi qu'un représentant des Responsables des Centres, assistent régulièrement aux CA.

Les séances régulières du CA (environ quatre chaque année) sont devenues aujourd'hui au CRL10 des moments importants et incontournables de notre vie démocratique associative statutaire, ainsi que l'Assemblée Générale annuelle.

Enfin, le Conseil d'Administration, issu de l'AG, élit immédiatement (ce sera le cas ce soir immédiatement à la fin de nos travaux) un bureau de 8 membres, dont un(e) Président(e) deux Vices Président(e)s un(e) Secrétaire, un(e) Secrétaire Adjoint(e), Un(e) Trésorier(e), Un(e) Trésorier(e) Adjoint(e) et un membre sans affectation

particulière. La ou le Président(e) a bien sur la possibilité d'inviter de manière régulière des membres du CA à participer aux travaux du bureau sur des thèmes spécifiques. Les membres du comité de Direction participent régulièrement au bureau. Le bureau, outil de gestion opérationnelle du CRL 10 se réunit formellement de manière régulière tous les 15 jours, en dehors des réunions de groupes de travail spécifiques.

Depuis l'année dernière, chaque administrateur du bureau possède une fonction de « référent » sur une activité précise notre fonctionnement.

Le CRL 10 :

Une Association de proximité implantée dans le territoire

Nous nous réjouissons des évolutions successives de la politique de la Ville de Paris en matière de Centre d'Animation qui nous conforte dans notre conception d'une action associative sur un territoire défini, celui de l'arrondissement et plus particulièrement celui de nos usagers des activités régulières.

C'est dans cet esprit, que nous organisons régulièrement et depuis de nombreuses années des actions « hors le murs » : comme les classiques et populaires **Voix sur Berges** sur le canal Saint Martin le dernier dimanche de Juin, le **Festival 10 de Chœur** dans différents lieux de l'arrondissement au mois de mars, le **Carnaval de Château-Landon** et **la Rue aux Enfants** entre les mois de février, mars et avril dans le quartier de Château-Landon, des **animations régulières** dans la résidence de la Grange aux Belles en partenariat avec les associations du quartier et la **Block Party**, rencontre d'art urbain dans le parc Villemin au début du mois de juillet. Sans oublier notre partenariat régulier avec l'association le Temps des Rues pour l'organisation du **Festival le Printemps des Rues** sur le canal Saint-Martin chaque année au mois de Mai.

Des partenariats réguliers avec les acteurs institutionnels ou associatifs de l'arrondissement :

Le principe même du partenariat fait aujourd'hui partie intégrante de l'ADN de notre Association et de nombreux partenariats formels ou informels fonctionnent dans de nombreux domaines de nos activités sur des projets et actions concrètes à court ou moyen terme.

- Dans le domaine de la Jeunesse avec les associations de prévention comme l'AJAM et ARC75 etc.

- Dans le domaine de la Culture avec Arémédia, le Conservatoire du 10ème, la Médiathèque etc.

- Dans le domaine de l'Education pour le soutien scolaire avec de nombreux établissements : écoles élémentaire, collèges et lycées.
- Toutes les associations issues des membres associés du CA
- Le programme Youth (programme Européen Jeunesse)
- La CAF de Paris
- Le Barboteur sur le canal Saint Martin

Une participation régulière aux diverses instances de la démocratie locale du 10ème arrondissement :

Le CRL 10 est aujourd'hui impliqué de manière importante et régulière dans la diversité de la vie démocratique du territoire que constitue l'arrondissement qu'il considère comme une richesse et un élément moteur indispensable à la mise en œuvre de notre projet associatif d'Education Populaire :

- Implication dans les équipes d'animation bénévoles des Conseils de Quartier actifs et dynamiques sur l'arrondissement en particulier ceux proches de nos quatre Centres. C'est aujourd'hui le cas dans trois Conseils de Quartier. De plus, le CRL 10 accueille régulièrement des réunions de ces instances dans nos Centres.
- Une participation régulière aux Conseil d'Arrondissement et aux différentes instances thématiques municipales, de la part de nos administrateurs et de nos professionnels.
- L'accueil dans nos locaux de rencontres régulières entre les différents acteurs du territoire sur des rencontres thématiques, des projections ou des débats.
- La participation active à l'organisation et la réalisation de la rencontre annuelle municipale de la vie associative de l'arrondissement : **Le Festi-Forum** du 10ème, au mois de septembre.

Le fonctionnement d'un «local associatif» à proximité du Centre d'Animation de la Grange aux Belles :

Le CRL 10 gère depuis janvier 2017 un local dans la cadre d'un bail locatif, de 130 m2 signé avec la RIVP. Ce local est destiné en priorité à la tenue des instances de l'Associations : CA, commissions mixtes, etc.

Ce local, outre le fait qu'il accueille en particulier les actions d'insertion de notre association (avec Dominique) est aussi mis régulièrement à disposition de certaines associations locales suivant des conventions spécifiques.

Les « Petits Poètes », projet consacré à la famille et la parentalité a pour sa part vu le jour voici près de deux ans avec un succès retentissant d'ailleurs garant des prémices du projet social signé la CAF (Merci à **Aurélie Ferrand** pour son travail)

Le CRL 10 : Une capacité continue d'adaptation et de réactivité avec la Ville de Paris

Le CRL 10 a été confronté à de nombreuses réformes de la ville de Paris, réformes qui ont fortement impacté le fonctionnement et la gestion de nos Centres. Nous nous sommes toujours conformés à ces réformes, en particulier celles relatives à la mise en place du Quotient Familial sur l'ensemble des Centres d'Animation parisiens, des activités dans le cadre des ARE (Aménagement des Rythmes Educatifs), mais également plus récemment dans la préparation de la réforme de l'enseignement de la musique dans les Centres Paris Anim, qui est appliquée de manière concrète et avec succès depuis le mois de septembre 2017.

Le CRL 10 : Une association avec des compétences professionnelles et gestionnaires :

Notre Association est de par la gestion des quatre Centres sur l'arrondissement, devenue aujourd'hui une structure de gestion professionnelle et solide.

Les fonctions de gestion sont aujourd'hui centralisées et mutualisées avec une base commune, ce qui permet une économie maîtrisée des dépenses et des recettes en même temps qu'une gestion clairement identifiée centre par centre.

Cette gestion de proximité, fonctionnant avec des procédures de coordination régulières et une souplesse de réaction, permet au CRL 10 une meilleure réactivité.

Ce management « au plus près » est une condition pour conserver à notre Association une forte aptitude à la création d'événements, de festivals, d'actions sur la citoyenneté, la solidarité, le handicap et la parentalité, grâce aux moyens dégagés par la gestion rigoureuse des activités courantes, mais également la maîtrise des charges fixes.

Il est important que vous sachiez que trois changements importants impactent les activités de nos quatre centres :

- **La Jeunesse** est devenue une priorité au CRL10 et de nombreuses actions nouvelles sont prévues de manière régulière en direction de ce public dans nos quatre centres bien sûr mais également « hors de nos murs » dans les Ecoles élémentaires, les Collèges et les Lycées de l'arrondissement.

- L'équipe de nos animateurs permanents Jeunesse, coordonnée par **Loïc Marchand**, accompagné de **Clément**, vient d'être renforcée et nous venons de créer un demi-poste de PIJ (Point d'Information Jeunesse) dans l'Espace Château Landon, assuré par **Faustine**.

- La **Culture** vit actuellement une véritable **ré-évolution** au CRL10, puisque la priorité est donnée au développement des pratiques amateurs, dans nos quatre centres mais surtout à l'Espace Jemmapes. De plus La Scène du Canal va faire l'objet d'une totale rénovation en 2019 par la ville de Paris, à travers une remise aux normes en priorité sur le plan acoustique.

La programmation culturelle a été entièrement renouvelée. Notre public est actuellement en reconstruction, plus en lien avec nos usagers réguliers et les habitants de l'arrondissement.

Un grand merci à **Jean-Marie Guezala**, Directeur du pôle Culture pour son implication et sa créativité, assisté par **Véronique**, **Camille** et **Cyril**, sans oublier **Mathilde** nouvellement arrivée.

Un partenariat est en construction avec le Conservatoire du 10ème au niveau des pratiques musicales amateurs, en lien avec nos centres.

La Galerie Immix de l'Espace Jemmapes, véritable vitrine de la création photographique contemporaine, et les Escales photographiques de la Grange aux Belles seront bien évidemment poursuivies et médiatisées.

- **Un nouveau Projet social** a ouvert il y un an au centre Château-Landon.

Notre association a relevé le défi proposé par la DJS et la DASES d'élaboration d'un projet social et l'obtention d'un agrément social par la mise en œuvre de projets forts au service de l'engagement des habitants.

Ce nouvel axe social outre son intérêt manifeste nous a demandé de faire preuve d'une grande faculté d'adaptation pour avancer et se réinventer.

Depuis une année :

Un important travail de reconfiguration et de modernisation des accueils sera entrepris cette année dans nos quatre Centres.

Voilà résumé, chers amis, les grandes lignes de ce nouveau projet ambitieux du CRL 10 qui, nous l'espérons, nous permettra de pouvoir continuer à partager avec vous des moments si gratifiants.

Enfin, je tenais à vous informer que les inscriptions en ligne sont enfin opérationnelles au CRL 10, que celles-ci viennent d'être mises en place avec succès pour les activités courantes.

En conclusion, je proposerai au nouveau Conseil d'Administration et au Bureau qui sera élu ce soir que cette année 2018/2019 soit celle d'une gouvernance sans cesse évolutive pour une transition progressive, notamment de la fonction de Président(e) qui exige pour une association aussi importante que le CRL10, une passation sérieuse sereine et réfléchie.

Bonne Assemblée Générale

Jean-Marie Bireaud – Président sortant